



PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Cabinet du préfet
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 2 mai 2015

Communiqué de presse

Conflit social à la fourrière

Ainsi qu'il l'a annoncé jeudi, le préfet a tenu à convier les parties intéressées au conflit à la fourrière ce matin afin :

- D'identifier les points de désaccord persistant alors même que les négociations déjà menées sous l'égide des médiateurs avec l'appui de la DIECCTE, la CACEM et le Conseil Régional ont permis d'aboutir sur la majorité des points.
- Rechercher et examiner les conditions nécessaires à une reprise du processus de négociation dans le cadre de la médiation.

Après échanges avec les parties, le Préfet a pu noter avec satisfaction que celles-ci étaient disposées à reprendre rapidement le dialogue dans un esprit constructif et une volonté commune de trouver une issue à ce conflit.

Le préfet va en conséquence en informer les médiateurs, lesquels prendront l'initiative d'organiser la reprise des négociations, et de fixer une nouvelle réunion dans les plus brefs délais.